



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par World Federation for Mental Health, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

L'un des gros problèmes de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en ce qui concerne les femmes et les filles est l'absence de prise en compte de la question de la santé mentale. Les femmes font l'expérience de maladies mentales, en particulier de la dépression, plus souvent que les hommes. Ces maladies sont largement rependues et les traitements, lorsqu'ils existent, sont souvent insuffisants. Elles ont un impact important sur les familles et sur les économies nationales lorsque certaines personnes sont incapables de travailler ou de s'occuper de leurs enfants.

Le nouveau Plan d'action pour la santé mentale 2013-2020 de l'Organisation Mondiale de la Santé cherche à améliorer le soin et le traitement des maladies mentales dans tous les pays et encourager la reconnaissance de la santé mentale comme un atout pour la société. L'inclusion d'une mention spécifique de la santé mentale dans le programme de développement après 2015 pourrait aider à la mise en œuvre du Plan d'action et contribuer de manière générale au bien-être des femmes.
